

L'éolien en Suisse

Une fable – questions naïves – réponses informatives

Du désir de particuliers à la volonté du peuple

Quelques types cupides et naïvement passionnés par une technique éolienne inapplicable en Suisse mais susceptible de leur donner de l'emploi, de gras honoraires et un abonnement général en première classe pendant au moins 25 ans s'adressent à l'administration fédérale toute occupée à trouver un contenu à l'enveloppe vide nommée <SuisseEnergie>. Ces gens se montent la tête, s'auto-proclament experts, inventent Suisse Eole et formulent des objectifs de production qui deviennent comme par enchantement les "objectifs du Conseil fédéral en matière d'énergie éolienne". Ils impliquent les cantons suisses qui se voient forcés à élaborer des plans directeurs éoliens. Puis ils emballent leur propres prétentions dans la <Stratégie énergétique 2050> adoptée en votation populaire en mai 2017 et inscrite dans la révision de la Loi fédérale sur l'énergie de 2018. Ainsi, sans légitimation aucune parce que méconnue des autorités et des votant(e)s, la volonté initiale d'individus intéressés et peu sensibles est devenue "la volonté du peuple suisse".

Quels sont les débuts de la promotion de l'éolien industriel en Suisse ?

Selon mes souvenirs, la genèse de la promotion de l'éolien se situe au début des années nonante. Quelques individus ont installé des mâts jusqu'à 30 m, des sociétés étrangères ont prospecté nos crêtes, tâté le terrain et laissé tomber; et les premiers grands parcs, surtout allemands et danois, ont impressionné les touristes et autres voyageurs de retour en Suisse. C'est ce moment qu'a choisi Robert Horbaty pour intervenir auprès de l'Ofen. Il était propriétaire d'un bureau d'études énergétiques (ENCO SA) et féru d'aérogénérateurs.

A l'Ofen, c'était le désert dans ce domaine et un jeune type a été propulsé responsable de l'éolien pour qu'il y ait un nom sur une boîte à lettres dans l'administration. Il s'appelle Markus Geissmann, et il est à ma connaissance aujourd'hui encore LE fonctionnaire de l'Ofen qui gère l'éolien. Entretemps, Horbaty s'est quasiment installé à l'Ofen, a organisé petit à petit tous les mécanismes de la promotion de l'éolien, d'abord avec son acolyte romand Martin Kernen (bureau Planair), puis avec Suisse Eole et ses sbires, Reto Rigassi et Lionel Perret. A noter que le siège et l'exécutif de Suisse Eole se trouvent toujours encore chez ENCO à Liestal.

Ceci représente le cadre personnel et institutionnel d'une coalition ayant pour objectif d'actionner la pompe à fric fédéral. En effet, sur la base d'un néant antérieur, les personnes susnommées se sont autoproclamées «experts» et Markus Geissmann a distribué les millions à ENCO, Planair et Suisse Eole.

Avec le recul des ans, je suis encore sidéré par la facilité avec laquelle toute cette magouille a été mise en place. Quelques tentatives d'explications: le thème était inexploré, connoté positivement; les efforts des acteurs Ofen et Suisse Eole, qui étaient certainement conscients de la très faible rentabilité de l'éolien en Suisse, ont dès le début visé à désinformer* tous leurs interlocuteurs; une omerta a été lancée sur les résultats réels de la production utile des éoliennes et la stratégie de communication (faite par des pros payés

par nos impôts) a été et est encore un amalgame d'approximations, d'exagérations des bienfaits et de minimisation des nuisances; les politiciens, par opportunisme et paresse, font confiance à l'administration fédérale et aux experts externes; d'éventuels opposants étaient faibles, désorganisés, démunis de moyens financiers, dénigrés et systématiquement qualifiés d'ignorants et de NIMBY's. La liste est loin d'être exhaustive...

*Précisions concernant le mot "désinformer":

- Suisse Eole et l'Ofen parlent d'éoliennes de 2, 3 ou 4 MW, sans dire qu'il s'agit de la puissance nominale dont seulement 15 à 20% peuvent être produits en Suisse;
- les potentiels de vent sont calculés par extrapolations qui se cumulent l'une l'autre pour arriver à des chiffres complètement fantaisistes;
- les moyennes annuelles des vitesse et force des vents sont également extrapolées, un anémomètre en état de fonctionner sur un emplacement convoité n'ayant jamais été suivi une année entière (il y a toujours des pannes, du gel ou des erreurs humaines, et les mesures choisies pour être extrapolées sur une année sont les plus favorables au but recherché);
- le "potentiel considérable" des éoliennes en Suisse repose sur des bases faussées par Suisse Eole et l'Ofen en particulier lors de l'élaboration du "concept" de 2004 (le seuil d'entrée en matière pour une étude d'implantation avait été arbitrairement fixé à 4,5 m/s de vent, alors que la norme internationale est à 7,5 m/s. La courbe théorique de production des éoliennes par rapport à la vitesse du vent commence à 3,5 m/s (elles tournent mais ne produisent rien) et ce n'est qu'à 14 ou 15 m/s qu'elles atteignent leur maximum qui est ensuite plafonné jusqu'à 25 m/s, vitesse qui oblige à les arrêter).
- La rugosité au sol (résultant de la configuration du terrain) est minimisée par les promoteurs sous prétexte qu'elle diminue avec la hauteur des mâts. C'est faux, puisque les bons résultats de l'éolien sur pays plats, et encore meilleurs offshore, nécessitent des centaines de kilomètres sans montagnes ni collines, ce qui n'existe pas chez nous. Les aérogénérateurs fonctionnent au mieux avec des vents réguliers, plats (parallèles à l'axe*), monodirectionnels (pas de tourbillons ou bourrasques), pas trop faibles ni trop forts; aucun de ces critères n'est rempli en Suisse.

* La force du vent doit être aussi homogène que possible sur toute la surface couverte par les pales, afin d'éviter des différences de pression (sinon il y a le risque de distortions qui pourraient endommager l'axe du rotor et la turbine).

Pourquoi l'éolien, s'il est improductif en Suisse?

A propos du terme "improductif", je dois insister sur le fait que cette appréciation est contestée, invérifiable faute de données concrètes et objectives, et que des millions ont été bradés pour "prouver" qu'il y a du vent là où les promoteurs ont jeté leur dévolu. Là, l'entreprise Meteotest a joué un rôle décisif: elle a obtenu des mandats successifs qui aboutissaient à démontrer au fil des mesures une augmentation de la vitesse et de la force des vents sur des lieux identiques ou similaires. Ces mandats étaient commandités par Suisse Eole et payés par l'Ofen.

J'ai vécu un exemple concret de ce processus au titre de membre du groupe d'accompagnement de la planification éolienne du Canton de Soleure. Les cartes ou atlas des vents avant le concept éolien pour la Suisse (2004) n'indiquaient aucun secteur favorable dans ce canton. Puis le concept a généralisé un potentiel éolien sur les crêtes les plus élevées du Jura soleurois, ce qui a incité le bureau Kohle-Nusbaumer à se faire attribuer un mandat d'étude. Un groupe d'accompagnement, géré par l'Office cantonal d'aménagement du territoire, était censé suivre cette étude d'un oeil critique et connaisseur des spécificités locales.

Le rapport final de Kohle-Nusbaumer était délirant et proposait des éoliennes partout, cependant les prises de position négatives d'organisations de protection (Bird Life, Naturpark Thal, SL-FP) y ont été placées en annexe, et certains propriétaires de terrains convoités se sont clairement opposés à toute implantation. Voyant pointer une demi-défaite, le représentant de Suisse Eole Reto Rigassi, qui était aussi membre du groupe d'accompagnement, a obtenu qu'une nouvelle étude soit confiée par l'Ofen à Meteotest afin de démontrer qu'il y a beaucoup plus de vent sur les crêtes soleuroises que tout ce qui avait été mesuré auparavant. Cette démarche d'arrière-cour avec forte odeur de complaisance a abouti à ce que le rapport de Meteotest, remis après la dissolution du groupe d'accompagnement, a été transmis au Gouvernement soleurois comme élément nouveau remettant en cause le travail du groupe et justifiant un plan directeur cantonal éolien sans limitations.

Qui a initié la coopération Ofen - Suisse Eole?

Selon ma vision historique évoquée ci-dessus, c'est l'oeuf et la poule. Mais il me paraît clair que l'Ofen a été noyauté par Horbaty et Kernen d'abord, puis par Suisse Eole.

RPC allemande en Suisse, qui l'a importée?

Les Romands (moi aussi) ont souvent de la peine à comprendre les relations de la Suisse alémanique avec l'Allemagne. Un mélange d'attirance et de rejet, de crainte et d'admiration réciproque, un sentiment d'infériorité helvétique malgré le fait que les Allemands semblent ignorer et méconnaître une autre Suisse que celle des clichés touristiques et des banques. Toutefois, notre administration fédérale largement dominée par la langue allemande choisit le chemin de la facilité quand elle reçoit le mandat de voir ce qui se passe chez nos voisins. Et la RPC allemande est apparue "géniale" à nos fonctionnaires, qui n'ont cependant pas manqué de la compliquer et de laisser les "milieux concernés" s'exprimer chacun en sa faveur.

L'idée de faire payer le consommateur final captif pour distribuer la manne aux gros malins n'est pas vraiment nouvelle. L'exception suisse, c'est la façon éhontée de Suisse Eole de réserver une part énorme du gâteau à ses membres. Le processus de répartition des millions de la RPC entre les différentes formes d'énergie renouvelable est pour moi une énigme. Aucune loi ni ordonnance ne l'évoque, c'est comme si les fonctionnaires et les lobbyistes l'avaient jouée au poker.

La Confédération subventionne non seulement l'objet du lobbying, mais le lobby lui-même; est-ce usuel? (Entre 2001 et 2015 l'OFEN a versé CHF 7'300'000 à Suisse-Eole ; en 2018 il a subventionné l'éolien avec CHF 16'442'644.21*)

** Cf. Communiqué de Paysage Libre Suisse du 7 mai 2017 respectivement la Liste des bénéficiaires de la RPC 2018 (tableau Excel)*

Oui, c'est usuel, à l'exemple du lobby agricole qui est fortement soutenu au même titre que les paysans. Il est vrai que c'est plus visible quand aucune organisation ne préexistait en faveur de l'objet du subventionnement. Les chiffres que vous mentionnez sont très probablement inférieurs à la réalité.

Comment s'expliquer qu'en Robert Cramer (Conseiller des Etats genevois) un membre du Conseil de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage a poussé le Conseil Fédéral à affaiblir la protection des forêts ?*

** Cf. l'arrêté du Conseil fédéral 10.3722 du 12 octobre 2012 : „Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés“*

Robert Cramer, que je ne connais que de nom, a entamé sa campagne d'affaiblissement de la Loi sur les forêts bien avant qu'il n'entre au Conseil de fondation de la FP. A l'époque, il devait être téléguidé par Suisse Eole. Je ne sais pas non plus comment Cramer est entré au Conseil de la FP, puisque cela s'est produit après mon départ à la retraite (2008). Depuis lors, je lis les rapports d'activité de la FP, mais je ne suis pas informé plus avant. Dans la lutte contre les éoliennes, la FP s'est toujours montrée réticente. La peur de perdre des membres ou des soutiens financiers était dominante, de même qu'une frayeur politique devant la vague des énergies renouvelables.

Qui a introduit dans la loi la notion d'intérêt national pour les énergies renouvelables?

Entre gens de pouvoir, on cause sur les terrains de golf, aux réunions du parti ou aux colloques du Rotary. C'est ainsi que des juges des tribunaux ou des juristes très haut placés, interpellés sur l'opposition entre protection de la nature et du paysage et l'implantation d'éoliennes, ont conseillé aux promoteurs de faire en sorte que la mise en balance des intérêts soit possible. Certains arrêts avaient évoqué ce point délicat. Par conséquent, la machinerie politico-juridique a été mise en marche et le résultat est là: sans résistance, avec des majorités écrasantes, les renouvelables sont d'intérêt national. Là aussi, je pense que les protagonistes de Suisse Eole ont été "federführend".

Pourquoi le PS Suisse reste-t-il attaché dans son programme aux éoliennes trop nocives et continue ainsi à jouer le jeu purement capitaliste* des promoteurs de l'éolien? Ceci malgré le fait que deux études récentes démontrent que le solaire présente un potentiel plus que suffisant pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.**

** Le jeu consiste en l'installation d'éoliennes pour se faire verser les subventions RPC générées par elles, financées par nous autres petits consommateurs de courant, et de nous refiler les dégâts collatéraux.*

*** Rudolf Rechsteiner et al. « Photovoltaik als kostengünstigste Stromquelle dauerhaft blockiert ? », Ed. Schweizerische Energienstiftung SES 2018 ; Gallus Cadonau « PlusEnergieBau-Gebäudestudie 2019 », Ed. Solar-Agentur-Schweiz 2019*

En fait, je ne sais pas pourquoi les socialistes (après les élections fédérales du 20 octobre passé, on devrait plutôt écrire : toute la coalition verte-rose-rouge) conservent les éoliennes dans leur programme. Cela vaut également pour les organisations environnementales et énergétiques qui ne manquent pas d'affirmer à tout bout de champ "toutes les contributions au mix renouvelable sont bienvenues". Parmi les hypothèses

pouvant éventuellement répondre à ce pourquoi, il y d'abord l'ignorance. Une ignorance voulue pour ne pas courir le risque de décevoir l'immense espoir de "sauver la planète". Alors on joue les 3 singes. Mais aussi une ignorance soigneusement entretenue par celles et ceux qui ont intérêt à ce que le rendement minable des éoliennes reste un secret bien étouffé. On retombe sur Suisse Eole, les bureaux d'études, les vendeurs de vent et de boniments.

Je crois également qu'il y a longtemps que les socialistes, par naïveté, ont perdu toute combativité anticapitaliste. Comme tous les bien-pensants environnementaux, ils ne voient pas le "jeu purement capitaliste" de l'éolien, ni son "potentiel nocif hors pair", mais croient dur comme fer au message martelé par Suisse Eole "c'est un apport considérable".

Les indices 2018* de BKW AG / JUVENT SA publiés par Paysage Libre BEJUNE soulèvent eux-aussi des questions.

** Bénéfice net : 239 millions CHF / Subventions : près de 8.9 millions CHF / Salaire du CEO : 2 millions CHF / www.pl-bejune.ch/mont-crosin-subventions-et-hauts-salaires*

Les indices publiés par PL BEJUNE montrent le paradoxe de la mise en oeuvre catastrophique d'une bonne idée au départ. Les milieux favorables à l'énergie solaire ont proposé puis soutenu à fond le subventionnement public des énergies renouvelables. On pensait que les privés allaient être encouragés par des moyens fédéraux à mettre des panneaux photovoltaïques et thermiques sur leurs toits. La magouille politico-administrative a fait en sorte que les privés payent les subventions à des profiteurs millionnaires comme les BKW, soit exactement le contraire de l'idée initiale.

Il y a un autre paradoxe: si les éoliennes ont des rendements si dérisoires, pourquoi les exploitants touchent-ils tant de millions? Serait-ce qu'ils produisent malgré nos estimations nettement plus de kWh rétribués? Ou serait-ce que le mode de calcul et de rétribution permet de piper les dés au maximum? Tant que les chiffres réels et objectifs ne seront pas publiés, cela restera la "blackbox".

Que voilà un beau thème pour une nouvelle conseillère nationale verte ou un travail de diplôme à l'EPF... ou une enquête journalistique audacieuse !

Novembre 2019

Questions : Hermine Weidmann

Auteur de la fable et des réponses : Richard Patthey, Responsable Romand de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage à partir de 1993 jusqu'à sa retraite en 2008.

Adresse e-Mail pour demandes de précisions : leimeren@dcn.ch